
sur les accords régionaux de sécurité collective de l'OTAN.

Bien qu'une bonne force de dissuasion soit essentielle pour éviter une guerre, elle ne peut à elle seule édifier la paix, ni résoudre les différences fondamentales entre l'Est et l'Ouest, qui sont à l'origine de l'instabilité. C'est là que réside la grande énigme de la politique en matière de sécurité. D'une part, une force efficace de dissuasion est maintenue grâce à un niveau satisfaisant d'armements modernes, alors que d'autre part la modernisation des armements crée un climat de peur et de méfiance qui exacerbe l'instabilité. D'après mon expérience, il est impossible de régler de façon constructive les questions complexes du désarmement sans tenir pleinement compte, en matière de sécurité, des impératifs des deux côtés. Nous recherchons le même niveau de sécurité, mais avec moins d'armements, d'effectifs et de dépenses.

La politique du Canada en matière de sécurité

La politique du Canada en matière de sécurité, depuis la Seconde Guerre mondiale, est fondée sur trois principes fondamentaux dans la voie de la paix :

- a) la dissuasion des conflits armés grâce aux accords collectifs de sécurité de l'OTAN et du NORAD (Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord) ;
- b) la recherche constante d'accords équitables et vérifiables de contrôle des armements et du désarmement ; et
- c) la participation active et l'aide nécessaire pour régler les conflits de façon pacifique, ainsi qu'un effort collectif pour résoudre les causes économiques et sociales à l'origine des tensions et des conflits internationaux.

De façon très générale, les problèmes suivants de désarmement se posent pour le Canada :

- a) l'équilibre nucléaire entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, y compris les relations avec les trois autres États dotés d'armes nucléaires ;
- b) l'équilibre des forces classiques en Europe centrale entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie ;
- c) les guerres classiques et les confrontations dans les pays en voie de développement, trop souvent attisées par l'intervention des grandes puissances ; et
- d) le risque de la prolifération des armes nucléaires dans d'autres pays.

Je vais brièvement faire des remarques sur l'intérêt du Canada dans chacune de ces catégories de contrôle des armements et des problèmes de désarmement.

Les armes nucléaires

Tout d'abord, les armes nucléaires. Le Canada s'intéresse tout particulièrement à la confrontation dans le domaine des armes nucléaires entre les États-Unis et l'Union soviétique, non seulement parce que le Canada se situe géographiquement entre ces deux pays, mais aussi parce que, comme partie aux accords de l'OTAN et du NORAD, le Canada est membre d'une alliance de pays dotés d'armes nucléaires, acceptant donc ses avantages et ses responsabilités. Par l'intermédiaire d'un certain nombre de commissions de l'OTAN, le Canada est mis au courant de la planification des États-Unis pour les questions nucléaires, et il a toute latitude pour faire connaître son point de vue dans l'élaboration des politiques nucléaires de l'OTAN. Par exemple, le secrétaire
